

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BOUROTTE – BUCINA – DELCROIX – DELOT M. – GUILLOT – SCHWENTER – SEUVRE – COLIN (en suppléance de CHEVALIER).

Messieurs BAILLET – BIOT – BLANCHET – BLAUVAC – BOUCHERON – CORNIOT – DELAGNEAU J.-L. – DELAGNEAU G. – DELAVAUT – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT M. – GUINET-BAUDIN – HARIOT – LEPRUN – MAILLARD – LAVENTUREUX (en suppléance de MATIVET) – MORLE – MORINIERE – PORCHER – QUERET – QUOIRIN – RAMON.

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Mesdames DERUELLE – DENOMBRET et Messieurs JUSSOT – GAILLOT S. – TIRARD

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame ETIENNE, DE BRUIN (excusée) et TISON (excusée) et Messieurs CARRA, CLERIN, DELAGNEAU (excusé), Henry (Excusé), LEGRAND

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES - FOND DE CONCOURS - Attribution

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COUT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
MERCY	ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR – ACQUISITION PHOTOCOPIEUR	4 442,12 € HT	60 %	2 665,27 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES TERRITORIALES – Contrat de Territoire

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le projet de contrat 2022-2027 – cantons de Saint Florentin et Briennon - avec le Conseil Départemental de l'Yonne et les communes du territoire communautaire, joint en annexe

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont :
 - la signature dudit contrat et de ses avenants annuels
 - l'assistance, (ou son représentant), au comité local de suivi pour le compte de la Communauté de communes

SERVICE A LA POPULATION – ASSOCIATION - Pacte Régionale avec les Territoires - Attribution de subvention

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. QUERET) et 38 voix pour :

- **ATTRIBUE** les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous :

Politique	Structure	Détail action 2022	Budget global 2022	Décision
CULTURE	CREATIONS INSOLITES	Récital Guitare, Father & Son, Utopia Faystival	18 150,00 €	1 000,00 €
SPORT	Sentinelle de Briennon Section tir à l'Arc	Championnat de France par équipe	17 540,00 €	1 500,00 €
SPORT	Amicale sapeurs-pompiers de Champlost	Vetathlon	9 330,00 €	750,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - EQUIPEMENT SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE - PLAN DE FINANCEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** plan de financement actualisé du centre aquatique communautaire suivant :

SUBVENTIONS	
FINANCEURS	MONTANTS
Etat (CNDS)	566 000 €
ETAT	1 400 000 €
Région	700 000 €
Département	500 000 €
Communauté de communes (fonds propres)	3 804 000 €
Emprunt	3 000 000 €
TOTAL RECETTES	9 970 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la sollicitation de subventions auprès du Département de l'Yonne.

RESSOURCE INTERNE - RESSOURCE HUMAINE - Ligne directrices de gestion

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les lignes Directrices de Gestion de la Communauté de communes Serein et Armance telles que définies en annexe
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCE INTERNE - BUDGET - ADMISSION EN NON-VALEUR - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 241.43 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 5356290115 dressée par le comptable public le 16 Décembre 2021 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2017	T-711596570015	108.68 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2018	T-711594380015	132.75 €		

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 30.00 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 5491410115 dressée par le comptable public le 03 Mars 2022 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2021	T-847	30.00 €	Cotisation Ecole Multisports	Ecole Multisports

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 217.83 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 5516640215 dressée par le comptable public le 17 Mars 2022 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2016	T-711578950015	168.03 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2017	T-711590000015	49.80 €		

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget 2021.

RESSOURCE INDICE - BUDGET PRINCIPAL - DM N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- 022 – Dépenses imprévues	- 20 960.00 €
- 023 – Virement à la section d'investissement	+ 15 000.00 €
- 657363 – Subvention budget annexe EA PORTE OUEST	+ 5 960.00 €
	<u>Total :</u> 0.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

- **Dépenses d'Investissement :**

- 2051 – Concessions et droits similaires	15 000.00 €
	<u>Total :</u> 15 000.00 €

- **Recettes d'Investissement :**

- 021 – Virement à la section de fonctionnement	15 000.00 €
	<u>Total :</u> 15 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** cette décision modificative. :

RESSOURCE INTERNE - BUDGET EA PORTE OUEST - DM N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- 6288 – Autres services extérieurs	5 960.00 €
	<u>Total :</u> 5960.00 €

- **Recette de Fonctionnement :**

- 74751 - Subvention du budget Principal	5 960.00 €
	<u>Total :</u> 5960.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

- **Dépenses d'Investissement :**

- 024 – Produits cessions immobilisations	- 555 000.00 €
- 024 - Produits cessions immobilisations (RAR)	+ 555 000.00 €
<u>Total</u>	00.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** cette décision modificative. :